

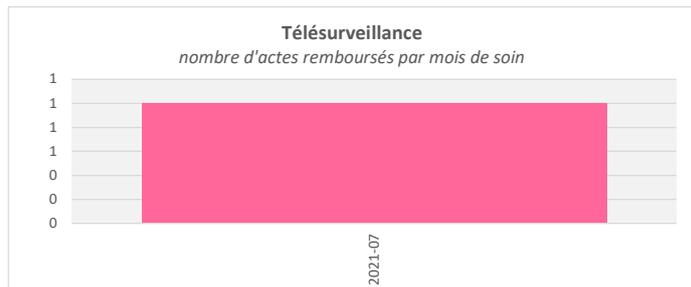
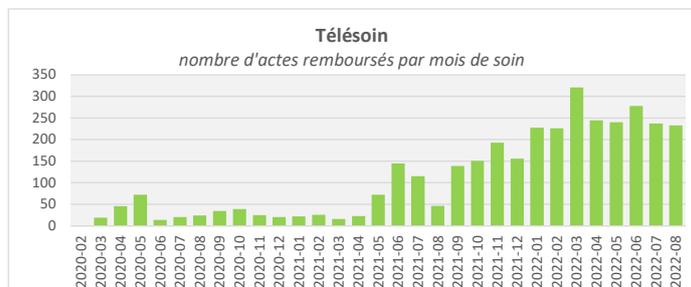
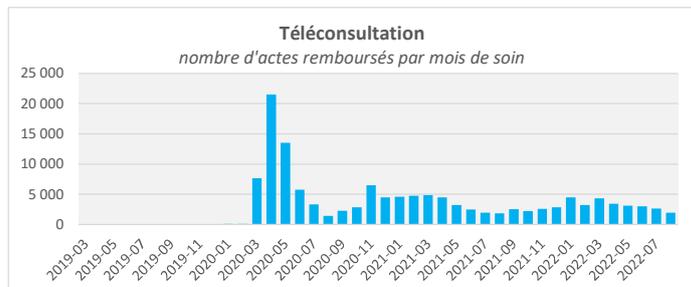
Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésoin (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes	Année du soin			
	2019	2020	2021	2022*
Famille d'actes				
TELECONSULTATION	241	69 468	38 356	26 181
TELESOIN		318	1 106	2 008
TELE-EXPERTISE			30	1 097
TELESURVEILLANCE			1	



La télésoin regroupe l'ensemble des activités (soin, consultation, etc..) exercées entre des professionnels de santé et leurs patients grâce au numérique.

Les actes de téléconsultation :
TCG / TC : téléconsultation réalisée par un médecin ou par une sage-femme

Les actes de télesoin :
TLM : accompagnement à la téléconsultation par un pharmacien
TLD : accompagnement à la téléconsultation par un infirmier (réalisé à domicile sans autre soin)
TLS : accompagnement à la téléconsultation par un infirmier (réalisé à domicile au décours d'un soin infirmier)
TLL : accompagnement à la téléconsultation par un infirmier (réalisé dans un lieu dédié à la téléconsultation)
TMO : télésoin réalisé par un orthophoniste
RNM : télésoin (bilan visuel) réalisé par un orthoptiste

Les actes de télé-expertise :
La télé-expertise permet à un professionnel médical (appelé « requérant ») de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs autres confrères (appelés « requis ») par le numérique. Elle peut être effectuée de manière synchrone (avis en direct) ou asynchrone (avis en différé).

Avant le 1er avril 2022 :
TE1 (télé-expertise de niveau 1) : question circonscrite qui ne nécessite pas de réaliser une étude approfondie de la situation médicale du patient.
TE2 (télé-expertises de niveau 2) : avis en réponse à une situation médicale complexe après étude approfondie.

A partir du 1er avril 2022 :
TE2 : cotation pour le PS qui est requis (en remplacement de TE1 et TE2)
RQD : cotation pour le requérant - demande de télé-expertise

Les actes de télé-surveillance :
La télé-surveillance permet à un professionnel médical d'interpréter à distance des données recueillies sur le lieu de vie du patient
TSM : Professionnel de santé effectuant la télé-surveillance
TSA : Professionnel de santé effectuant l'accompagnement thérapeutique
TSF : Fournisseur de la solution et des prestations associées

* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

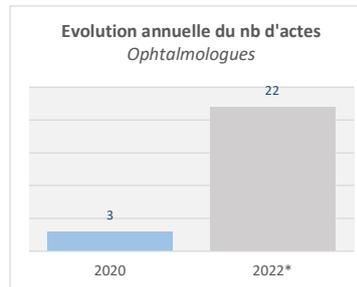
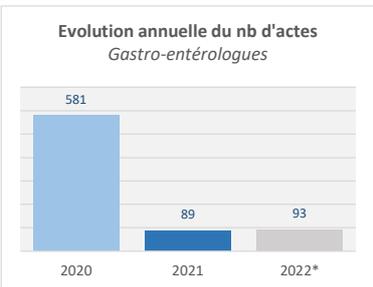
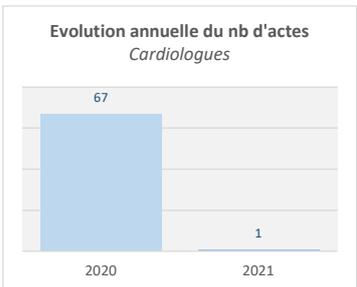
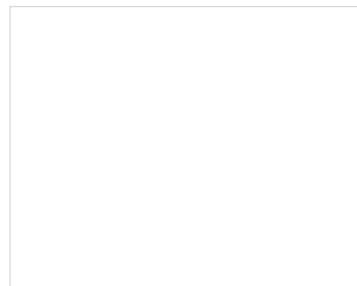
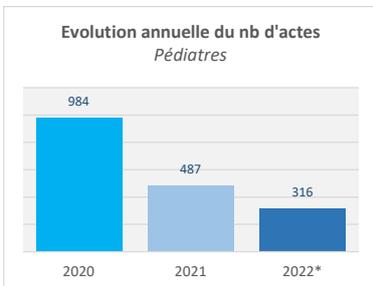
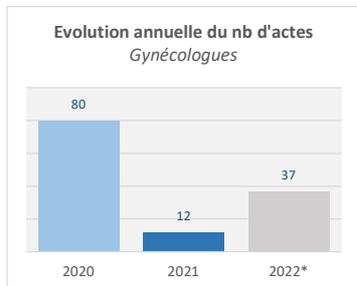
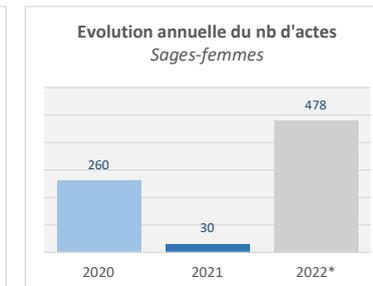
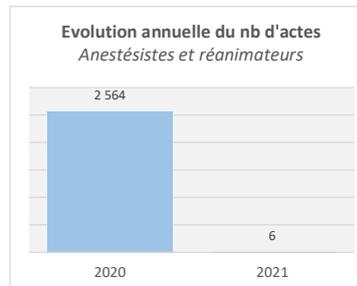
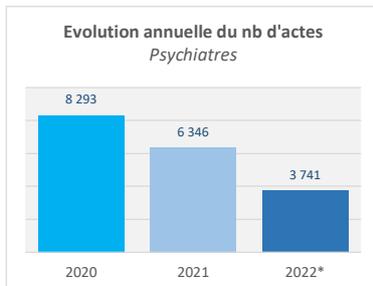
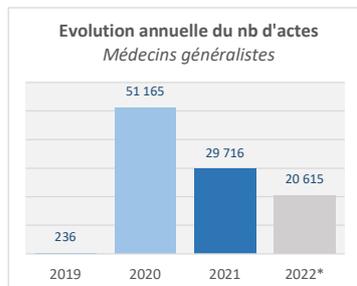
LES TÉLECONSULTATIONS

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
TC - TELECONSULTATION TOUTES SPECIALITES	9	19 689	9 898	6 021	3,7%	28,3%	25,8%	23,0%
TCG - TELECONSULTATION GENERALISTE	232	49 779	28 458	20 158	96,3%	71,7%	74,2%	77,0%
TFS - TELESOINS SF				2	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total général	241	69 468	38 356	26 181	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés selon la profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
A-Médecin généraliste	236	51 165	29 716	20 615	97,9%	73,7%	77,5%	78,7%
B-Médecin (anesthésiologie et réanimation)		2 564	6		0,0%	3,7%	0,0%	0,0%
B-Médecin (autres spécialités)		0			0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
B-Médecin (cardiologie)		67	1		0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
B-Médecin (dermatologue)		451	8		0,0%	0,6%	0,0%	0,0%
B-Médecin (gastro-entérologie et hépatologie)		581	89	93	0,0%	0,8%	0,2%	0,4%
B-Médecin (gynécologie méd. et/ou obs.)		80	12	37	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
B-Médecin (neurologie)	5	912	884	395	2,1%	1,3%	2,3%	1,5%
B-Médecin (oncologie médicale et radiothérapique)		2 776	740	462	0,0%	4,0%	1,9%	1,8%
B-Médecin (ophtalmologie)		3		22	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
B-Médecin (ORL)		150	5	3	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%
B-Médecin (pédiatrie)		984	487	316	0,0%	1,4%	1,3%	1,2%
B-Médecin (pneumologie)		320	30	18	0,0%	0,5%	0,1%	0,1%
B-Médecin (psychiatrie générale et infantile)		8 293	6 346	3 741	0,0%	11,9%	16,5%	14,3%
B-Médecin (rhumatologie)		38			0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
B-Médecin (spécialités chirurgicales)		824	2	1	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%
D-Sage-femme		260	30	478	0,0%	0,4%	0,1%	1,8%
Total général	241	69 468	38 356	26 181	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

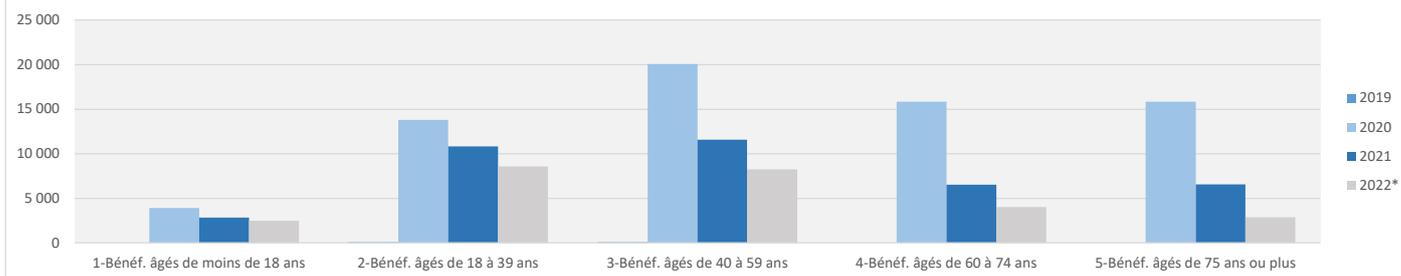
Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin					%				
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*		
1-Bénéf. âgés de moins de 18 ans	17	3 910	2 837	2 502	7,1%	5,6%	7,4%	9,6%		
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans	97	13 787	10 818	8 557	40,2%	19,8%	28,2%	32,7%		
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans	74	20 054	11 603	8 264	30,7%	28,9%	30,3%	31,6%		
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	33	15 859	6 535	3 996	13,7%	22,8%	17,0%	15,3%		
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus	20	15 858	6 563	2 862	8,3%	22,8%	17,1%	10,9%		
Total général	241	69 468	38 356	26 181	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		

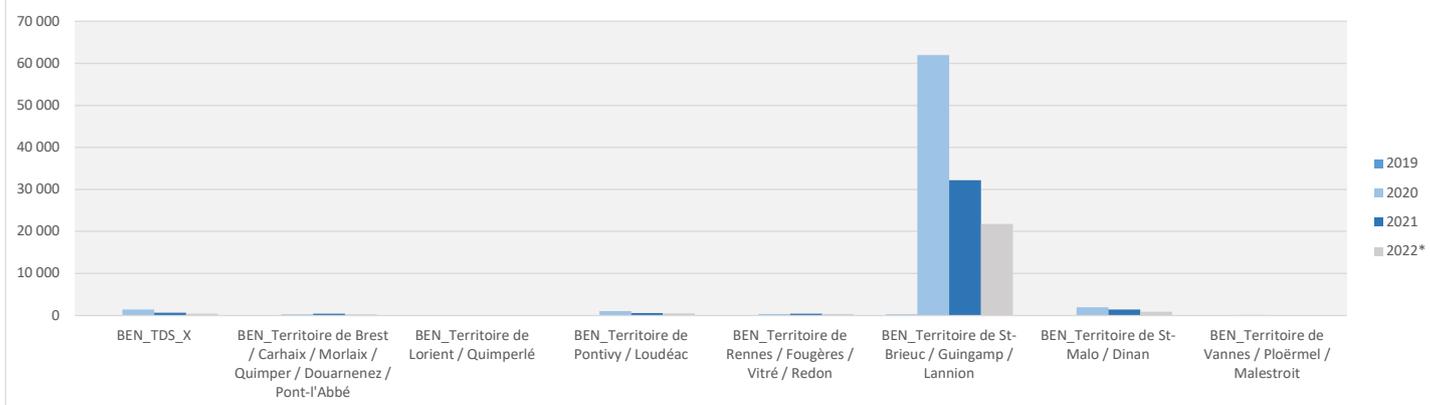
Evolution annuelle du nb d'actes selon l'âge du bénéficiaire



Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin					%				
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*		
1-Dpts bretons	226	67 267	35 900	24 458	93,8%	96,8%	93,6%	93,4%		
BEN_Territoire de Brest / Carhaix / Morlaix / Quimper / Douarnenez / Por	1	345	409	311	0,4%	0,5%	1,1%	1,2%		
BEN_Territoire de Lorient / Quimperlé	2	47	37	38	0,8%	0,1%	0,1%	0,1%		
BEN_Territoire de Pontivy / Loudéac		1 054	628	520	0,0%	1,5%	1,6%	2,0%		
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon	3	353	435	355	1,2%	0,5%	1,1%	1,4%		
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion	193	61 976	32 232	21 816	80,1%	89,2%	84,0%	83,3%		
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan	23	1 977	1 426	912	9,5%	2,8%	3,7%	3,5%		
BEN_Territoire de Vannes / Ploërmel / Malestroit		109	67	72	0,0%	0,2%	0,2%	0,3%		
BEN_TDS_X	4	1 406	666	434	1,7%	2,0%	1,7%	1,7%		
2-Dpts limitrophes	1	176	156	120	0,4%	0,3%	0,4%	0,5%		
BEN_TDS_X		12	4	3	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		
BEN_Territoire 1 - Loire-Atlantique	1	101	86	74	0,4%	0,1%	0,2%	0,3%		
BEN_Territoire 2 - Maine-et-Loire		19	25	22	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%		
BEN_Territoire 3 - Mayenne		23	23	4	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%		
BEN_Territoire de la Manche		21	18	17	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%		
3-Autres	14	2 025	2 300	1 603	5,8%	2,9%	6,0%	6,1%		
BEN_TDS_X	14	2 025	2 300	1 603	5,8%	2,9%	6,0%	6,1%		
Total général	241	69 468	38 356	26 181	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		

Evolution annuelle du nb d'actes selon le lieu de résidence du bénéficiaire



* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésanté (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

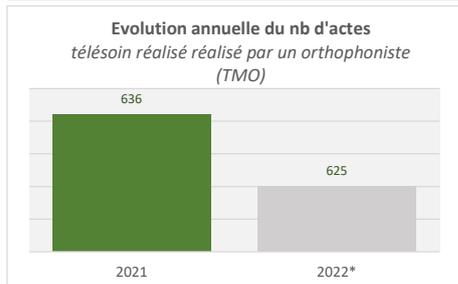
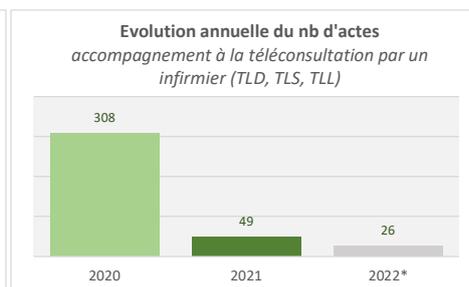
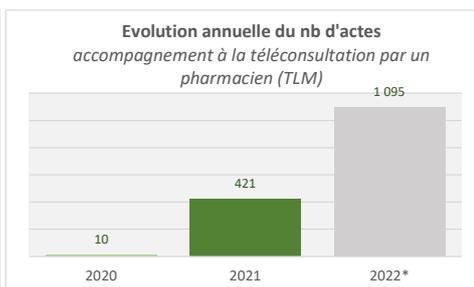
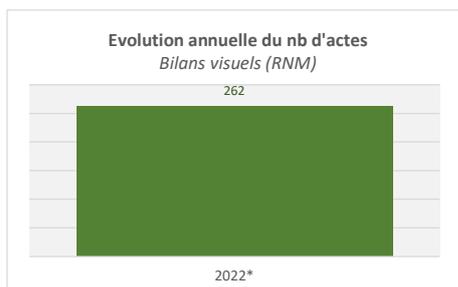
Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

LES TÉLÉSOINS

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
RNM - PROTOCOLE MURAIN - BILAN VISUEL			262	0,0%	0,0%	13,0%
TLD - TELECONSULTATION DOMICILE	21	3	2	6,6%	0,3%	0,1%
TLL - TELECONSULTATION LIEU DEDIE	266	25	1	83,6%	2,3%	0,0%
TLM - CODE TRACEUR TELECONSULTATION	10	421	1 095	3,1%	38,1%	54,5%
TLS - TELECONSULTATION LORS D'UN SOIN	21	21	23	6,6%	1,9%	1,1%
TMO - TELESOINS ORTHOPHONISTES		636	625	0,0%	57,5%	31,1%
Total général	318	1 106	2 008	100,0%	100,0%	100,0%



Nb d'actes remboursés selon la profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
B-Médecin (ophtalmologie)			193	0,0%	0,0%	9,6%
C-Pharmacie	10	421	1 095	3,1%	38,1%	54,5%
E-Infirmier	308	41	26	96,9%	3,7%	1,3%
E-Masseur-kinésithérapeute		8		0,0%	0,7%	0,0%
E-Orthophoniste		636	625	0,0%	57,5%	31,1%
E-Orthoptiste			69	0,0%	0,0%	3,4%
Total général	318	1 106	2 008	100,0%	100,0%	100,0%

* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésanté (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

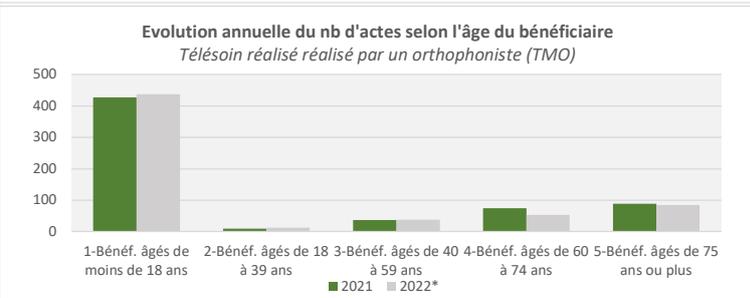
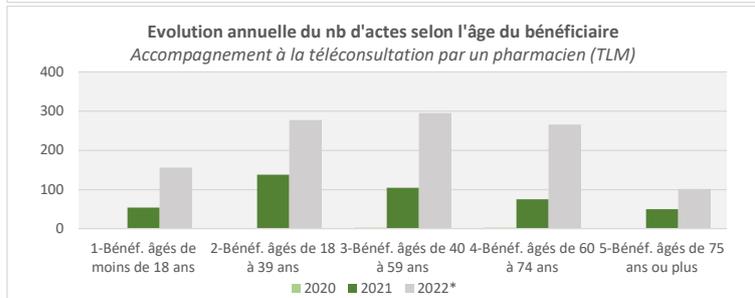
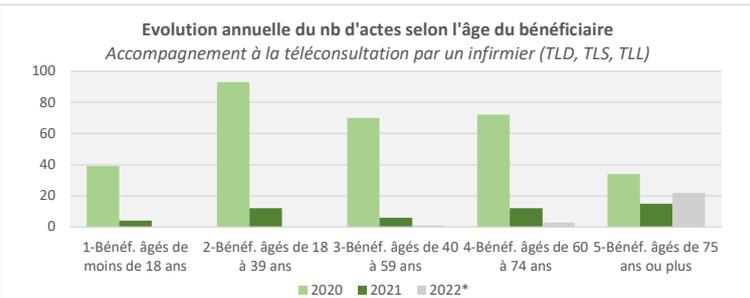
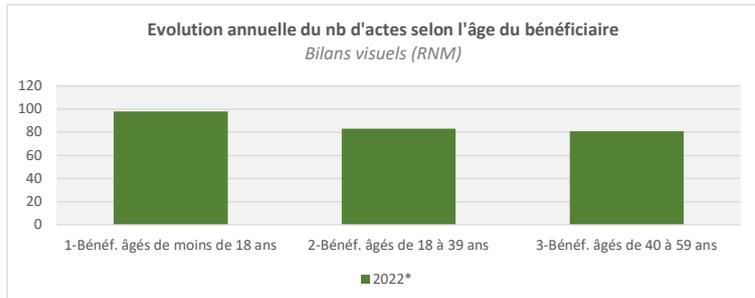
Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

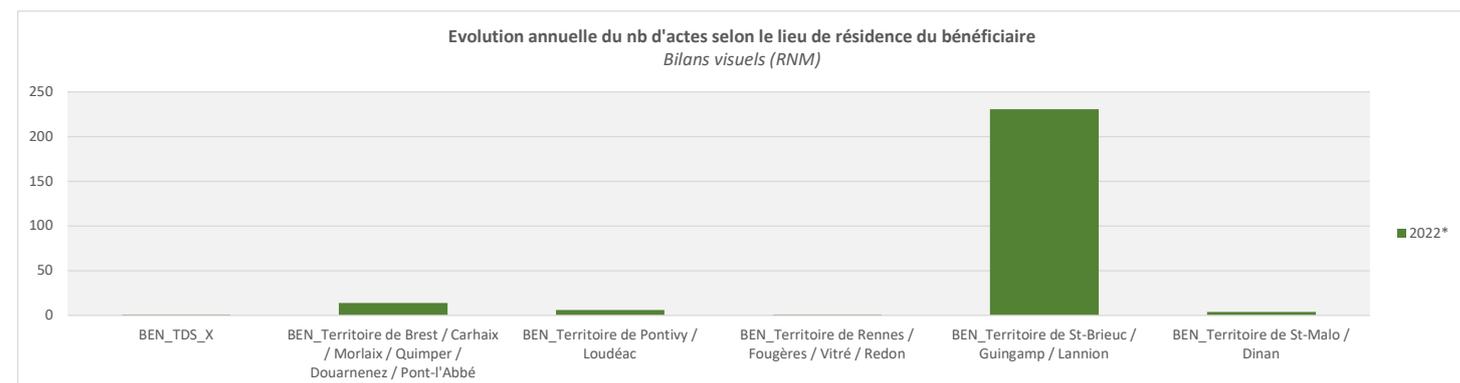
Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
1-Bénéf. âgés de moins de 18 ans	39	485	692	12,3%	43,9%	34,5%
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans	95	159	372	29,9%	14,4%	18,5%
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans	73	147	415	23,0%	13,3%	20,7%
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	75	161	322	23,6%	14,6%	16,0%
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus	36	154	207	11,3%	13,9%	10,3%
Total général	318	1 106	2 008	100,0%	100,0%	100,0%



Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
1-Dpts bretons	312	1 026	1 766	98,1%	92,8%	87,9%
BEN_Territoire de Brest / Carhaix / Morlaix / Quimper / Douarnenez / Por	1	2	24	0,3%	0,2%	1,2%
BEN_Territoire de Lorient / Quimperlé	1	2	1	0,3%	0,2%	0,0%
BEN_Territoire de Pontivy / Loudéac	93	29	46	29,2%	2,6%	2,3%
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon	8	8	12	0,0%	0,7%	0,6%
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion	203	975	1 641	63,8%	88,2%	81,7%
BEN_Territoire de Vannes / Ploërmel / Malestroit	1	2	5	0,3%	0,2%	0,2%
BEN_TDS_X	8	6	30	2,5%	0,5%	1,5%
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan	5	2	7	1,6%	0,2%	0,3%
2-Dpts limitrophes	3	20	0,0%	0,3%	1,0%	0,0%
BEN_Territoire 1 - Loire-Atlantique	2	12	0,0%	0,2%	0,6%	0,0%
BEN_Territoire 2 - Maine-et-Loire		2	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
BEN_Territoire 3 - Mayenne		2	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
BEN_Territoire de la Manche		1	4	0,0%	0,1%	0,2%
3-Autres	6	77	222	1,9%	7,0%	11,1%
BEN_TDS_X	6	77	222	1,9%	7,0%	11,1%
Total général	318	1 106	2 008	100,0%	100,0%	100,0%



* Données non exhaustives

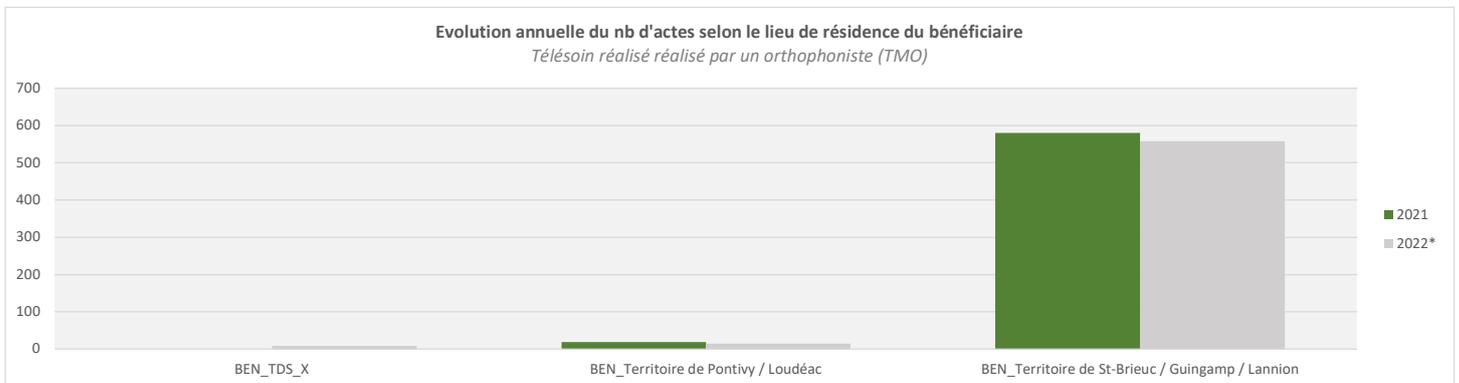
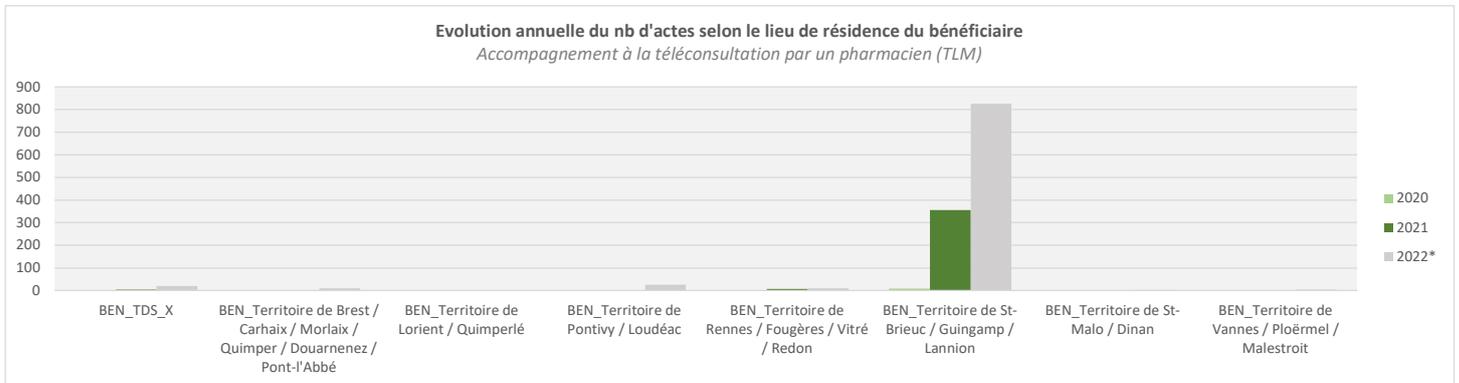
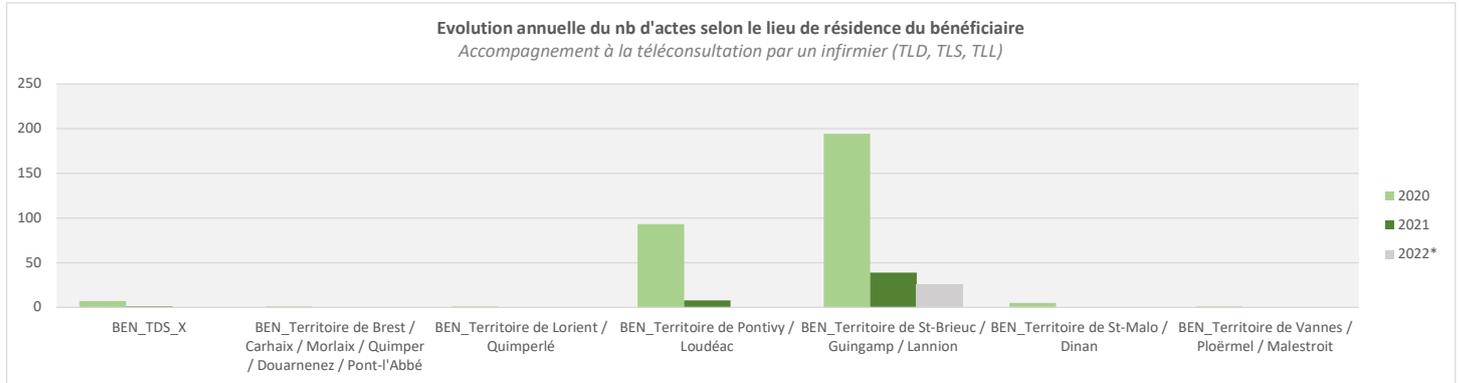
Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésanté (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient (suite)



Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsulte (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

LA TÉLÉ-EXPERTISE

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin		%	
	Nb d'actes remboursés		2021	2022*
	2021	2022*		
RQD - DEMANDE TELEEXPERTISE		735	0,0%	67,0%
TE1 - TELE EXPERTISE DE NIVEAU 1	30	35	100,0%	3,2%
TE2 - TELE EXPERTISE DE NIVEAU 2		327	0,0%	29,8%
Total général	30	1 097	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés par profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin		%	
	Nb d'actes remboursés		2021	2022*
	2021	2022*		
A-Médecin généraliste		708	0,0%	64,5%
B-Médecin (dermatologue)	21	245	70,0%	22,3%
B-Médecin (neurologie)	9	110	30,0%	10,0%
B-Médecin (ophtalmologie)		21	0,0%	1,9%
B-Médecin (pédiatrie)		9	0,0%	0,8%
B-Médecin (pneumologie)		3	0,0%	0,3%
B-Médecin (psychiatrie générale et infantile)		1	0,0%	0,1%
Total général	30	1 097	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés par profession / spécialité du professionnel de santé - requérant (acte RQD uniquement)

Profession / spécialité	Année du soin	
	Nb d'actes	%
	2022*	2022*
A-Médecin généraliste	698	95,0%
B-Médecin (dermatologue)	1	0,1%
B-Médecin (neurologie)	3	0,4%
B-Médecin (ophtalmologie)	20	2,7%
B-Médecin (pédiatrie)	9	1,2%
B-Médecin (pneumologie)	3	0,4%
B-Médecin (psychiatrie générale et infantile)	1	0,1%
Total général	735	100,0%

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin			
	Nb d'actes remboursés		%	
	2021	2022*	2021	2022*
1-Bénéf. âgés de moins de 18 ans	2	91	6,7%	8,3%
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans	2	157	6,7%	14,3%
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans	9	262	30,0%	23,9%
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	6	309	20,0%	28,2%
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus	11	278	36,7%	25,3%
Total général	30	1 097	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin			
	Nb d'actes remboursés		%	
	2021	2022*	2021	2022*
1-Dpts bretons	28	1 054	93,3%	96,1%
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon		1	0,0%	0,1%
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion	27	1 016	90,0%	92,6%
BEN_Territoire de Brest / Carhaix / Morlaix / Quimper / Douarnenez / Pont-l'Abbé		13	0,0%	1,2%
BEN_Territoire de Lorient / Quimperlé		1	0,0%	0,1%
BEN_Territoire de Pontivy / Loudéac		4	0,0%	0,4%
BEN_TDS_X	1	10	3,3%	0,9%
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan		9	0,0%	0,8%
2-Dpts limitrophes		1	0,0%	0,1%
BEN_Territoire de la Manche		1	0,0%	0,1%
3-Autres	2	42	6,7%	3,8%
BEN_TDS_X	2	42	6,7%	3,8%
Total général	30	1 097	100,0%	100,0%

* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésoin (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

LA TÉLÉ-SURVEILLANCE

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin	
	Nb d'actes 2021	% 2021
TSA - TELESURVEILLANCE : PS EFFECTUANT L'ACCOMPAGNEMENT	1	100,0%
Total général	1	100,0%

Nb d'actes remboursés par profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin	
	Nb d'actes 2021	% 2021
E-Infirmier	1	100,0%
Total général	1	100,0%

Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin	
	Nb d'actes 2021	% 2021
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	1	100,0%
Total général	1	100,0%

Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin	
	Nb d'actes 2021	% 2021
1-Dpts bretons	1	100,0%
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion	1	100,0%
Total général	1	100,0%

* Données non exhaustives